

VIE DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale du 6 Mars 1961

Une fois encore, les salles de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes, rue de Lille, ont accueilli cette année l'Assemblée générale de notre Association dans la même atmosphère de cordialité que les années précédentes. Souffrante, Mme MEUVRET ne put malheureusement participer à la réunion, mais ses collaboratrices mirent tout en œuvre pour nous recevoir dans les meilleures conditions.

Le dîner réunit environ 75 personnes, dans la grande salle de la Bibliothèque puis l'Assemblée générale se déroula selon la formule habituelle : rapports de la Présidente et de la Trésorière, suivis des élections au Conseil. Cette année pourtant, on entendit les rapports annuels des représentants des groupes et sections. Nous donnons tous ces textes ci-après.

La soirée se termina par la projection de trois films : Van Gogh, d'Alain Resnais ; le Roi-Soleil, de Jean Vidal ; Rythmes de la Ville (Stockholm), ce dernier aimablement prêté par l'Institut suédois.

ELECTIONS DU CONSEIL

Le Conseil, cette année, était entièrement renouvelable, à l'exception de deux des trois vice-présidents, M. PIQUARD, élu pour trois ans en 1959, M. de SURIREY DE SAINT-RÉMY, élu pour trois ans en 1960. Cent trente six personnes ont pris part au vote, dont 52 par correspondance (1). Les résultats ont été les suivants :

Président : M. Henriot MARTY, Chef du Service de la Bibliothèque et de la Documentation de la Chambre de Commerce de Paris, élu avec 133 voix (M. PIQUARD, 2 voix).

Vice-président : Mlle Marthe CHAUMIE, Conservateur à la Bibliothèque nationale, élue avec 129 voix (avaient obtenu : M. FEDOROV, M. FILLET, chacun 2 voix ; Mme DUPRAT, Mlle GUÉNIOT, M. RAUX, chacun une voix).

Secrétaire général : M. Jacques LETHEVE, Conservateur à la Bibliothèque nationale, élu avec 135 voix (Mlle Bossuat, 1 voix).

Secrétaire général-adjoint : Mlle Marie-Louise BOSSUAT, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, élue avec 132 voix.

Trésorier : Mlle Geneviève DOLLFUS, Conservateur honoraire de la Bibliothèque de l'Ecole des Mines, élue avec 135 voix.

Trésorier-adjoint : Mlle Jacqueline ZEUGSCHMITT, Bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, élue avec 134 voix.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Cette année encore en ouvrant notre assemblée générale je serai votre interprète à tous en remerciant M. l'Administrateur de l'Ecole nationale des langues orientales d'avoir bien voulu nous accueillir à nouveau. Notre gratitude va aussi à Mme MEUVRET qui nous a, une fois de plus, livré sa bibliothèque, à Mlle DOLLFUS qui a eu à triompher de toutes les difficultés que présente un dîner organisé dans une salle de lecture. J'espère que la gaieté qui a régné pendant ce repas la dédommagera de toute la peine qu'elle a prise.

Notre *Bulletin*, que notre Secrétaire général continue à faire paraître avec tant d'intelligence et de dévouement, vous a tenu régulièrement au cou-

(1) Nous n'avons pu tenir compte du vote par correspondance de 6 personnes dont le bulletin nous est parvenu sans qu'une 2^e enveloppe permette d'identifier son origine.

rant de la vie de notre Association. Ce rapport moral ne vous apprendra certainement rien de nouveau. Mais la tradition et la législation veulent que notre Président vous présente ainsi chaque année le bilan des douze mois écoulés. Fait de redites, ce compte-rendu vous permettra peut-être cependant, en rapprochant les faits, de prendre une vue plus complète de l'activité de l'A.B.F.

Vous verrez qu'elle a continué à se développer. A elles seules les listes impressionnantes de membres nouveaux (92 depuis mars 1960) qui ont été soumises à l'approbation du Conseil témoignent d'une belle vitalité. L'A.B.F. compte aujourd'hui près de sept cent cinquante membres, nombre encore jamais atteint. Je dois avouer que présidente et trésorière ne sont pas d'accord sur les chiffres que je vous donne, l'une ne reconnaissant la qualité de membres qu'à ceux qui ont acquitté la cotisation de 1960, l'autre admettant un certain retard dans les versements.

Il faudra, pourtant bien qu'un accord intervienne et qu'une doctrine se dégage, puisque une nouvelle édition de l'*Annuaire* est en préparation. Je vous conseille, bien sûr, de vous mettre en règle avec notre trésorière, mais aussi de renvoyer, si vous ne l'avez déjà fait, toutes les indications utiles vous concernant, le très petit nombre de réponses nous a forcé à accorder de nouveaux délais.

En tête de l'annuaire, nous nous proposons de publier le texte définissant notre profession dont nous avons parlé l'an dernier. Dans une séance de travail, où se sont retrouvés ceux qui avaient bien voulu répondre à une petite enquête, après une discussion qui a été très animée, nous avons pu en arrêter les grandes lignes.

A côté des nouveaux membres, le souvenir des disparus doit être évoqué. Notre Association a été atteinte par la mort cruelle et prématurée, en juillet dernier, de Mlle Paule THOMAS, bibliothécaire de la Bibliothèque centrale de prêt du Loir-et-Cher qui avait été une des animatrices de notre réunion de travail à Orléans en 1959, et celle, très inattendue aussi, en janvier, du Conservateur en chef Georges COLLON, cet apôtre de la lecture publique qui était un fidèle de nos réunions. De tous les deux il sera plus longuement parlé dans le Bulletin.

Je ne citerai ici que pour mémoire les réunions qui ont eu lieu au cours de l'année :

— Visites de l'*Imprimerie nationale* les 20 et 21 juin, du *Service de Documentation et des Archives du Figaro* le 8 décembre, de l'*exposition Tolstoi* à la Bibliothèque nationale le 23 décembre.

— Séances de travail des 27 et 28 juin où M. Robert GARRIC, délégué général de la Cité universitaire, voulut bien introduire la grave question de la lecture chez les adolescents et où successivement Mlle ALTMAYER, Mme BERUJEAU, M. FILLET, Mlles GRUNY et de PECHEBRUN, essayèrent de dégager de leurs expériences, certaines indications.

Le 15 décembre, réunion à l'Ecole des Chartes, consacrée à des communications très différentes : Mlle d'ALVERNY, résumant les indications qu'elle a recueilli au cours de ses travaux pour le catalogage des manuscrits latins, a indiqué ce qu'était la condition des copistes au Moyen-Age. Mlle DUC a fait connaître les impressions qu'elle a rapporté de ses visites dans quelques bibliothèques soviétiques et Mlle DAHL a indiqué les questions relatives à l'histoire de la presse qui ont été abordées au Congrès des sciences historiques cet été à Stockholm.

En décembre encore, un cocktail a été donné au moment des journées d'études organisées à Tours par la Direction des bibliothèques. Il a eu lieu le dimanche 18 décembre pour permettre à nos collègues provinciaux en transit par Paris, en s'arrêtant quelques heures, d'être des nôtres et a eu pour cadre l'Hôtel de Sens dont Mme VIAUX, qui va y installer la bibliothèque Forney, a bien voulu nous faire les honneurs.

Je voudrais enfin rappeler les réunions qui se sont tenues à Lyon au printemps dernier et où les bibliothécaires lyonnais, sous la direction de M. ROCHER ont accueilli leurs collègues des villes voisines (Dijon, Grenoble, Montluçon, Saint-Etienne) où plus lointaines (Poitiers, Strasbourg, Toulouse) et certains bibliothécaires parisiens. Visites de bibliothèques et de musées, séances de travail, excursion avec déjeuner en commun ont laissé à tous un si bon souvenir que nous recommencerons cette année. Mme KRAVTCHENKO et M. VAILLANT se préparent à nous recevoir à Grenoble en juin. Sans doute s'annonce ainsi la constitution d'un nouveau groupe régional.

Sur le plan international, MM. LETHÈVE et PIQUARD, Mme DUPRAT ont assisté à Malmoë et à Lund du 8 au 11 avril à la session annuelle du conseil de la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires. Bien qu'en Suède à la même époque, je n'ai pu personnellement m'y rendre étant retenue à Stockholm, par les travaux du Congrès international de géographie.

Répondant aux invitations qui lui ont été adressées, notre Association a été représentée par notre secrétaire général au *Congrès de l'Association des bibliothécaires allemands* qui s'est tenu à Trèves du 7 au 11 juin et par notre trésorière à l'*Assemblée des bibliothécaires suisses* qui a eu lieu les 10 et 11 septembre à Sion.

De notre côté, nous avons eu le plaisir d'accueillir à nos journées de Lyon, M. BOURGEOIS, directeur de la Bibliothèque nationale de Berne, délégué auprès de nous par ses collègues.

Le Conseil de l'A.B.F. a reçu dans une réunion amicale les collègues étrangers venus à Paris pour une réunion de bureau de la F.I.A.B.

Une conférence internationale de catalogage organisée par la F.I.A.B., avec l'aide de l'U.N.E.S.C.O. se tiendra à Paris en octobre prochain. Le nombre des représentants de chaque pays est limité à deux ou trois personnes qui doivent être particulièrement au courant des questions de catalogage. L'A.B.F. qui a été représentée à la réunion préparatoire de Londres par MM. POINDRON et PIERROT suit attentivement l'organisation de cette conférence. Auparavant, le Conseil de la F.I.A.B. se réunira à Edimbourg en septembre. Nous avons déjà demandé au Ministère des Affaires étrangères la subvention qui doit assurer les frais de voyage et de séjour des représentants de l'A.B.F. Il serait naturel que notre président, notre secrétaire général soient au moins accompagnés de ceux de nos collègues qui ont été nommés présidents d'une Commission : Mme DUPRAT, présidente de la Commission des périodiques, M. PIQUARD, président de la Commission de formation professionnelle, M. BREILLAT, président de la Commission du livre ancien, M. VEINSTEIN, président de la Section internationale des bibliothèques musées des arts du spectacle et même que, dans chacune des autres commissions un français puisse siéger. Mais comme l'année dernière, il ne nous a été permis d'envoyer que deux délégués à Malmoë, il est à craindre que cette année encore, la représentation de la France soit tout à fait insuffisante.

D'une part, l'A.B.F. a pu faire bénéficier un bibliothécaire d'une bourse mise à la disposition de notre Association par l'Association des bibliothécaires yugo-slaves pour permettre à un Français de participer à un stage universitaire. La connaissance du serbo-croate étant exigée, le choix était forcément très limité et c'est Mlle GIRARD de VILLARS, bibliothécaire à Ste-Geneviève qui en a bénéficié.

Enfin, à la suite de la *demande d'échange* des bibliothécaires polonais, Mlle GARIEL a pu, cet automne, faire un séjour en Pologne.

* * *

Mais cette année a été surtout marquée par l'activité de nos Groupes et Sections. Je laisse le soin à leurs présidents, auxquels je vais bientôt donner la parole de vous apporter quelques précisions sur leurs activités. Mais je tiens à les remercier ici de l'excellent travail qui a été fait, aussi bien dans les sections spécialisées des petites et moyennes bibliothèques et des bibliothèques musées des arts du spectacle que dans les groupes de Lorraine. Je voudrais aussi résumer brièvement l'effort d'organisation qui a été tenté. Nous avons pensé soumettre aujourd'hui à votre approbation un règlement intérieur qui préciserait la structure interne des sections et des groupes et réglerait leurs rapports avec ce que nous pouvons appeler le pouvoir central. Le Conseil a étudié et arrêté avec les présidents de section et de groupe, un texte que nous aurions pu vous apporter aujourd'hui. Mais, d'une part, il nous a paru très difficile de le discuter efficacement sans préparation préalable dans une réunion comme celle-ci, et, d'autre part, nous avons estimé qu'il valait mieux soumettre ce règlement à l'épreuve des réalités quotidiennes avant de lui donner force de loi. Nous avons donc décidé de publier dans le Bulletin le projet qui a été établi. Tous ceux qui le souhaiteront seront ainsi à même de présenter leurs observations, et le Conseil pourra en discuter avec eux. D'autre part, l'expérience d'une année de travail indiquera, elle aussi, si les règles prévues doivent être modifiées et sur quels points. Ce n'est donc qu'à l'assemblée générale de l'année prochaine que vous aurez à vous prononcer.

A ce moment là, l'A.B.F. complètera au moins une section de plus. A notre demande, Mlle GRUNY a entrepris d'organiser une *section de bibliothèques pour enfants* (jeunes lecteurs jusqu'à 15 ans). Des prises de contact, quelques réunions préparatoires avec un groupe restreint ont déjà eu lieu. La section sera régulièrement constituée ce printemps. Dès maintenant, nous demandons à ceux qui s'intéressent aux questions qui y seront étudiées de bien vouloir nous donner leur nom pour qu'ils puissent être convoqués à la réunion où la section recevra existence officielle.

Le règlement intérieur qui vous sera soumis l'an prochain, donnera aussi un statut à notre *Comité de lecture*. Il fonctionne depuis bientôt vingt ans, de

façon assez empirique il faut bien le dire. Sans doute ne fait-il pas de trop mauvais travail puisque cette année encore il a examiné près de 700 livres, continué sa collaboration au *Bulletin critique du livre français*, publié 250 analyses critiques dans ses *Listes et fiches* dont le nombre d'abonnés continue à augmenter lentement, mais régulièrement. Cependant, il n'est pas inutile de fixer un cadre à cette activité.

Me voici arrivée au bout de ce rapport qui met le point final à mon mandat. Je veux que mes derniers mots de Présidente soient pour remercier ceux avec lesquels j'ai collaboré au cours de ces deux années. Je garderai le meilleur souvenir de la petite équipe de travail qu'était en réalité le Conseil, de la bonne humeur avec laquelle on s'y partageait la besogne et on accueillait les difficultés de tout ordre. J'ai vu avec joie des jeunes comme Mlle ZEUGSCHMITT, Mlle BOSSUAT, Mlle GUÉNIOT, apporter une aide chaque jour plus efficace à la trésorerie, au secrétariat, au Comité de lecture. Il faudrait que d'autres se joignent à elles. Le développement même que prend notre Association entraîne des charges accrues et, par conséquent, exige des concours nouveaux. J'espère que nos jeunes collègues répondront à l'appel que je leur adresse une fois encore.

Myriem FONCIN.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Les années se succèdent, le temps passe rapidement pour notre Association, celle-ci grandit et croit en activité et en intérêt du moins, nous le dit-on !

Aussi, le Secrétariat administratif et la trésorerie voient leurs taches doubler par le nombre des inscriptions, des abonnements, des envois, des écritures diverses et des nombreux rappels aux membres.

Pour la première fois le mouvements des fonds a dépassé le million en anciens francs et la balance est en augmentation de 2 000 NF sur l'année 1959, elle s'élève maintenant à 5 500 NF.

Une des origines de cette somme est le versement des *Subventions* de l'Education Nationale, de la Ville de Paris et du Conseil Général de la Seine, qui toutes ont été versées cette année 1960, car je vous rappelle que certaines subventions ne nous sont données que tous les deux ans. Le Conseil Général de la Seine a porté celle-ci à 750 NF, espérons que l'intérêt qui nous est ainsi témoigné, ne faiblira pas.

Membres : Au dernier recensement le total des membres était de 755 dont 92 nouveaux pour 1960 jusqu'en mars 1961.

Cotisations : Total reçu pour 1960 : 3 904 NF (566 cotisations) ; Années antérieures : 892 NF ; Année 1961 : 564 NF (80 cotisations).

Il y a donc malgré les rappels et une nette reprise, toujours et encore une soixantaine de cotisations en suspend !

Bulletin : Nous avons le plaisir de voir les abonnements se maintenir à 70 environ dont 19 pays étrangers ; l'Association envoie 16 Bull. gratuits dont 4 au Dépôt Légal et échange 26 Bull. avec 12 pays étrangers.

Listes et Fiches sont envoyées à 248 souscripteurs, elles ont rapporté : 1 354 NF. Il y a encore du retard dans ce domaine. Nous envoyons pour échanges ou gratuitement 12 listes.

Par ce rapide exposé de notre situation financière, vous voyez que nous faisons de notre mieux pour obtenir le meilleur rendement avec des moyens restreints et faire face aux exigences d'une vie quotidienne active, que nous voudrions efficace pour tous.

G. DOLLFUS.

EXERCICE 1960

CAISSE ET COMPTE COURANT

RECETTES

Cotisations :

1960 (566).....	3 964,81
antérieures	892
1961 (80).....	564

Subventions :

Education Nationale	600
Conseil municipal	300
Conseil gl. de la Seine.	1 500
(2 versements) 59-60	
Affaires culturelles	
(pour réunion	
F.I.A.B.)	1 600

Abonnements :

Listes et Fiches	1 354,40
Bulletin	683,49

DEPENSES

Personnel :

Secrétaire	1 876
Impôts	728,65
Indemnités voyages à	
l'étranger	2 403,09

Matériel :

Papier et frais de bu-	
reau	1 456,12
Timbres	944,77
Imprimerie, Ronéo .	1 835,40
<i>F.I.A.B.</i>	256,07
<i>Divers</i>	52,74
<i>Instances</i>	1 405,74

Vente Papier 81,60
 Divers 53,54
 Instances 1 270,67

TOTAL 12 864,51

Recettes 12 864,51
 En caisse au
 1-1-60 3 611,74

Recettes totales 16 476,25

TOTAL 10 958,58

Recettes totales 16 476,25
 Dépenses 10 958,58

En caisse au
 31-12-60 . 5 517,67

BILAN

RECETTES :

Cotisations 1960 3 964,81
 Subventions 4 000
 Listes Fiches et Bulletin
 2 037,89
 Vente papier 81,60
 Divers 53,54
 Instances 1 270,67

TOTAL 11 408,51

Cotisations 1959 892

Cotisations 1961 564

12 864,51

DEPENSES :

Personnel et impôts .. 2 604,65
 Indemnité voyages . 2 403,09
 Matériel, Imprimerie
 et timbres 4 236,29
 Cotisation F.I.A.B. .. 256,07
 Divers 52,74
 Instances 1 405,74

TOTAL 10 958,58